

L'été en Presqu'île

L'Aspen se préoccupe de l'érosion du trait de côte

Un été sur le front du climat — L'Association pour la protection et l'embellissement du site de Penchâteau et de la Côte sauvage du Pouliguen a fait le point de ses actions lors de son assemblée générale

Les membres de l'Association pour la protection et l'embellissement du site de Penchâteau et de la Côte sauvage du Pouliguen (Aspen) ont tenu leur assemblée générale annuelle mercredi 2 août, suivie de deux colloques, l'un par Yves Darricau, ingénieur agronome et apiculteur, sur « La biodiversité pour 2050 », l'autre sur la flore locale par Pascal Renaud, gérant des pépinières Gicquiaud. « En septembre 2022 et avril 2023, nous avons déjà organisé deux conférences sur le végétal et nous prévoyons de poursuivre des actions, que nous pensons pertinentes, sur ce thème », a rappelé le président de l'association, Damien Dessart.

Débat sur l'érosion du trait de côte en octobre

« Nous avons aussi participé à des réunions sur l'érosion du trait de côte (en novembre 2022 et février 2023). Et nous programmons d'organiser un débat sur ce sujet, en octobre prochain, auquel nous allons convier les maires de La Baulle et du Pouliguen, mais aussi l'organisme Cerema, et le Cese (comité social, économique et environnemental), sous la forme d'une réunion publique, ouverte à tous », complète Damien Dessart.

Les autres actions prévues par les membres du conseil d'administration sont de suivre les dossiers d'urbanisme, de réfléchir sur la sécurité (en matière notamment d'éclairage nocturne, de cambriolages et de vitesse de circulation), de continuer les soirées conviviales lancées deux ans auparavant pour rapprocher les adhérents.

Souhait de plus de concertation avec la municipalité

« Nous avons eu des échanges avec les élus à propos de la prévention des risques de submersion. Mais



Le nouveau bureau de l'Aspen, composé de Pierre André Quémart, vice-président, Arnaud Dodin, trésorier, Damien Dessart, président, Claire Pineau, secrétaire administrative, François Guesnard, secrétaire général, et Antoine Lussignol à la communication.

PHOTO : QUEST-FRANCE

nous déplorons en revanche de ne pas être associés à l'élaboration de la Charte de l'arbre qui est planifiée avec les communes de Batz-sur-Mer et Le Croisic, car nous sommes persuadés que les associations peuvent apporter une valeur ajoutée au travail de l'équipe municipale. Nous appelons de nos vœux plus de discussions et de concertation avec la municipalité. Nous aimerions d'ailleurs aborder plusieurs sujets avec elle, dont l'insécurité et la circulation rue François-Bougoin », détaille le président.

L'Aspen enregistre à ce jour 142 adhésions (contre 117 en 2020), soit plus de 250 membres actifs.

« Nous avons accueilli quarante nouveaux membres en 2022 mais nous devons développer notre notoriété. La communication est le fer de lance du succès de nos initiatives : le site internet (aspenlepouliguen.org) et la page Facebook

Aspen Le Pouliguen, nouvellement créée, sont opérationnels. Élargir notre association à de nouveaux membres attachés à la qualité du site de la Pointe de Penchâteau et de la Grande Côte est l'objectif que nous poursuivons. »

Climat et résilience

La commune du Pouliguen n'est pas soumise à l'érosion sur le trait de côte selon la dernière loi « Climat et Résilience », votée en août 2021. Le maire Norbert Samama souhaite intégrer cette liste afin d'être protégé par l'État face à ce risque.